

AVIS D'AUDIENCE SUR LES TARIFS

Ottawa River Power Corporation a déposé une demande d'augmentation de ses tarifs de distribution d'électricité à compter du 1^{er} mai 2027

Ottawa River Power Corporation (Ottawa River Power) est une société de distribution d'électricité qui fournit de l'électricité aux clients des zones de service d'Almonte, de Beachburg, de Killaloe et de Pembroke.

Si la requête est approuvée telle quelle, la facture d'un client résidentiel type et d'un client de services généraux type de Ottawa River Power serait modifiée de la manière suivante :

Client résidentiel (750 kWh)	6,06 \$ par mois
Client de services généraux dont la demande est inférieure à 50 kW (2 000 kWh)	2,80 \$ par mois

D'autres clients, notamment les entreprises, seront également touchés.

Ottawa River Power a également déposé les demandes suivantes :

- Approbation des tarifs de basse tension révisés
- Approbation de l'ajustement de ses taux Power Purchase True-Up
- Liquider les soldes des comptes de report et d'écart du groupe 1 (opérations courantes) et du groupe 2 (opérations spéciales) sur une période d'un an

Il est important d'examiner la demande attentivement afin de déterminer si vous serez concernés par les changements proposés.

À SAVOIR

Il existe trois types d'audiences à la CEO : les audiences orales, les audiences électroniques et les audiences écrites. Le demandeur a demandé une audience écrite et la CEO a l'intention d'y donner suite. Si vous estimez qu'avoir recours à un autre type d'audience serait préférable, vous pouvez écrire à la CEO pour lui présenter vos arguments.

Au cours de cette audience, nous entendrons les questions et les arguments des participants sur cette affaire. Nous entendrons également les questions et

arguments des participants inscrits en tant qu'intervenants. Après l'audience, nous déciderons d'approuver ou non cette demande.

DONNEZ VOTRE AVIS

Vous avez le droit d'être informés au sujet de cette demande et de participer au processus. Visitez le site **www.oeb.ca/fr/demandes** et utilisez le numéro de dossier **EB-2026-0066** pour :

- examiner la demande;
- envoyer une lettre comportant vos commentaires;
- présenter une demande pour devenir un intervenant.

DATES IMPORTANTES

Vous devez communiquer avec la CEO au plus tard le **12 octobre 2026** afin de :

- fournir des renseignements sur le type d'audience (orale, électronique ou écrite);
- présenter une demande en vue de devenir un intervenant.

À défaut de cela, l'audience se déroulera sans vous et vous ne recevrez plus d'avis dans le cadre de la présente procédure.

PROTECTION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Si vous écrivez une lettre de commentaires, votre nom et le contenu de cette lettre seront ajoutés au dossier public et au site Web de la CEO. Si vous êtes une entreprise ou si vous présentez une demande pour devenir intervenant, tous les renseignements que vous déposez seront disponibles sur le site Web de la CEO.

EN SAVOIR PLUS

Commission de l'énergie de l'Ontario

■ /ATS: 1 877 632-2727

● Du lundi au vendredi,
de 8 h 30 à 17 h

● **oeb.ca/fr/participez**

Ottawa River Power Corporation

■ 613 732-3687

● Du lundi au vendredi,
de 8 h à 16 h

● **orpowercorp.com**

Cette audience sera tenue en vertu de l'article 78 de la **Loi de 1998 sur la Commission de l'énergie de l'Ontario**, L.O. 1998, chap. 15, annexe B

This document is also available in English.



Commission
de l'énergie
de l'Ontario